

Le 7 septembre 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 7 SEPTEMBRE 2023, À 20H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE MONSIEUR MARCEL BEAUBIEN.

SONT PRÉSENTS: Le Maire Marcel Beaubien, la Conseillère Lorraine Rochon ainsi que les Conseillers John Abraham et Gerald Teske.

ABSENCES MOTIVÉES : Roland Barnabé, Charles Meunier et Chantal Soucy.

2023-09-106 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST,

PROPOSÉ par le conseiller John Abraham;

APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire Marcel Beaubien; aussi présente, la directrice-générale et greffière-trésorière Marie-Agnès Lacoste, l'assemblée est déclarée ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AOÛT 2023
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. APPROBATION DES COMPTES
6. CORRESPONDANCE ET RAPPORTS
7. DÉPÔT DES DOCUMENTS
8. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2023-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2017-012
9. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-10 CONSTITUANT LES AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ
10. AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT 2023-12 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ
11. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2023-12
12. AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX DES CHEMINS MILLER ET PAPKE/RTE 315 – TECQ 2019-2024
13. AUTORISATION DE PAIEMENT À TRICENTRIS

14. AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'UN MODULE COMPTABLE
15. AUTORISATION DE CHANGEMENT DE BANQUE
16. EMBAUCHE D'UNE EMPLOYÉE À L'URBANISME
17. ADOPTION DES SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER 2023-2024
18. APPROBATION DE LA SOUMISSION POUR LES PLANS DE RECHARGEMENT GRANULAIRE CURATIF – ACCÉLÉRATION / SOUTIEN DU RÉSEAU ROUTIER
19. DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PAVL VOLET SOUTIEN.
20. DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PAVL VOLET ACCÉLÉRATION.
21. AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LA VOIRIE – PPA-CE 2023
22. APPROBATION DE LA SOUMISSION POUR L'ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ
23. APPROBATION DE LA SOUMISSION POUR LE PROGRAMME DES FOSSES SEPTIQUES 2024-2027
24. MANDAT POUR DÉPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION SUR LES TERRES DE LA COURONNE
25. RAPPORTS DES COMITÉS
 - 25.1 Travaux publics
 - 25.2 Sécurité publique
 - 25.3 Environnement
 - 25.4 Loisir, culture et communications
26. PÉRIODE DE QUESTIONS
27. VARIA
28. CLOTÛRE DE L'ASSEMBLÉE

2023-09-107 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;
APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE l'ordre du jour tel que déposé est adopté et demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-108 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AOÛT 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 3 août 2023;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gerald Teske;

APPUYÉ par le conseiller John Abraham;

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 3 août 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens : M. Kane, S. Kane, M. F. Gareau, J.M. Duchamp , S. Achtell, D. Bergeron et L. Bastrash ont posé des questions sur les projets de développement de la municipalité, les pannes d'électricité, les armoiries de la municipalité, les collectes de matières résiduelles et les projets entamés depuis 2018.

2023-09-109 - APPROBATION DES COMPTES

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes à payer en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice-générale et greffière-trésorière et des dépenses autorisées lors de la séance du conseil du 3 août dernier et des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil approuve la liste des comptes à payer du mois d'août d'un montant total de 103 981,44 \$ de chèques (numéro de chèques de 7422 à 7451 et le chèque 7094) et 23 269,95 \$ de salaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE ET RAPPORTS

DÉPÔT DES DOCUMENTS

2023-09-110 - ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2023-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2017-012

ATTENDU QUE ce Conseil juge nécessaire et d'intérêt public de régler la présence des animaux sur son territoire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à une séance ordinaire de ce Conseil municipal, le 8 juin 2023 à l'effet que le présent règlement serait soumis pour approbation;

ATTENDU QUE le présent règlement a fait l'objet d'un dépôt et d'une présentation lors de l'assemblée du Conseil le 8 juin 2023;

ATTENDU QUE la consultation publique a été tenue le 31 août 2023;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Abraham;
APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil adopte le second projet de règlement 2023-11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-111 - ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-10 CONSTITUANT LES AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE le conseil municipal désire mettre en place un programme d'avantages sociaux constitué d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif et d'une assurance collective pour les employés(e)s de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry;

ATTENDU QU'un avis de motion, le dépôt et la présentation du présent règlement ont été donnés le 8 juin 2023 à une séance régulière du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;
APPUYÉ par le conseiller John Abraham;

QUE le Conseil adopte le règlement 2023-10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION est par la présente donné par Mme Lorraine Rochon qu'à l'occasion de la séance du Conseil du 7 septembre 2023, le règlement 2023-12 édictant les normes applicables aux employés municipaux de Mulgrave-et-Derry – Code d'éthique et de déontologie en matière municipale, sera adopté.

Ce code est basé sur les valeurs de la municipalité et prévoit les règles de conduite à suivre pour les employés municipaux. Il prévoit également les mécanismes de prévention ainsi que les manquements et sanctions qui s'appliquent.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du projet de règlement, de plus ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

PRÉSENTATION ET DÉPÔT du règlement 2023-12 édictant les normes applicables aux employés municipaux de Mulgrave-et-Derry – Code d'éthique et de déontologie en matière municipale.

Ce règlement est basé sur les valeurs de la municipalité et édicte les obligations générales et particulières des employés municipaux dans les cas de conflit d'intérêts ou d'avantages offerts, ainsi que les règles de discrétion, de confidentialité, d'utilisation des ressources de la municipalité, de respect, de loyauté, de sobriété, d'activités de financement politique. Il prévoit également les mécanismes de prévention ainsi que les manquements et sanctions qui s'appliquent.

La Loi adoptée le 5 novembre 2021 modifiant *la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives* ajoute des obligations lors de la réception d'un don ou d'un avantage par un employé.

2023-09-112 - AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX DES CHEMINS MILLER ET PAPKE/RTE 315 – TECQ 2019-2024

ATTENDU QUE les travaux sur les chemins Papke et Miller sont achevés;

ATTENDU QUE plusieurs ajouts ont été réalisés, constituant un extra de 34 299,05 \$ + taxes pour le chemin Papke et 36 367,97 \$ + taxes pour le chemin Miller;

ATTENDU les demandes de paiements de Pavage Lafleur suivantes :

- Chemin Papke : Demande finale de 116 829,73 \$ + taxes
- Chemin Miller : Seconde demande de 44 281,10 \$ + taxes

ATTENDU QUE ces sommes n'incluent pas la retenue de 10 % pour la garantie des travaux;

ATTENDU QUE le Conseil maintient une réserve quant à l'installation du ponceau sur le chemin Miller, et qu'il est convenu de faire un suivi tout au long de l'année afin de s'assurer de son bon fonctionnement;

ATTENDU la recommandation de la firme d'ingénierie en charge du dossier;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gerald Teske;

APPUYÉ par le conseiller John Abraham;

QUE le Conseil approuve le paiement des factures de Pavage Lafleur pour les deux travaux des chemins Papke et Miller;

QUE les travaux seront intégrés à la programmation de la TECQ (Taxe sur l'essence et la contribution du Québec);

QUE la somme dépassant la programmation de la TECQ sur les présentes factures équivalant à un montant de 97 450,23 \$ sera financée par le Fonds réservé des carrières sablières;

QUE le Conseil maintienne la réserve sur le ponceau installé sur le chemin Miller jusqu'à la visite finale en 2024, et confirmera alors s'il demeure satisfait ou si l'installation du ponceau doit être refaite par le contracteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-113 - AUTORISATION DE PAIEMENT À TRICENTRIS

ATTENDU les difficultés de trésorerie connues par Tricentris, et leur résolution 05-08-23EX en vue de facturer une contribution supplémentaire à ses membres;

ATTENDU la facture pour Mulgrave-et-Derry de 7 903,92 \$ + taxes;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil approuve le paiement à Tricentris;

QUE la facture sera intégrée à la subvention pour le recyclage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-114 - AUTORISATION DE DÉPENSE POUR UN MODULE COMPTABLE

ATTENDU que la municipalité souhaite mettre en place des paiements par internet au lieu des paiements par chèque;

ATTENDU la soumission de Sygem pour un module au coût de 950 \$ + taxes;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

APPUYÉ par le conseiller John Abraham;

QUE le Conseil approuve l'achat du module de transfert internet;

QUE la dépense sera affectée au compte 02-130-00-414 Contrat informatique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-115 - CHANGEMENT DE BANQUE

ATTENDU QUE la municipalité ne bénéficie pas des services spécifiques aux organismes municipaux à la banque Scotia;

ATTENDU les analyses effectuées auprès de la Caisse Populaire Desjardins et la Banque Nationale du Canada (BNC);

ATTENDU QUE la BNC offre l'entente la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gerald Teske;

APPUYÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

QUE le Conseil approuve le transfert de l'intégralité de ses comptes et avoirs à la BNC;

QUE les comptes actuellement à la banque Scotia seront tous définitivement fermés;

QUE la Directrice générale est mandatée afin d'effectuer tous les transferts et signer tous documents à cet effet, ouvrir tous comptes opération et épargne nécessaire à la bonne gestion des actifs de la municipalité;

QUE le Conseil nomme la Directrice générale, Marie-Agnès Lacoste, administratrice principale des comptes à la BNC;

QU'en l'absence de la Directrice générale, Madame Anne Pilon, Directrice générale adjointe sera signataire des paiements à la BNC;

QUE le Maire sera second signataire des paiements et toute opération nécessitant une double signature;

QU'en l'absence du maire, Madame Chantal Soucy, Maire adjointe, sera second signataire des paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-116 - EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ À L'URBANISME

ATTENDU QUE l'employée INGAG-19 est en poste de commis à l'administration dans le cadre d'un emploi d'été;

ATTENDU les besoins de la municipalité afin d'assurer les suivis administratifs des dossiers du service d'urbanisme;

ATTENDU que l'employée a donné satisfaction tout au long de son emploi;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE Le Conseil approuve le maintien en poste de l'employée INGAG-19 à temps partiel;

QUE son maintien est rétroactif au 28 août 2023, selon sa fiche d'emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-117 - ADOPTION DES SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER

ATTENDU les deux appels d'offres émis pour le déneigement des secteurs I et II de Mulgrave;

ATTENDU l'ouverture des enveloppes le 8 août respectivement à 10 et 11 heures par la Directrice générale, en présence de Mme Anne Pilon et du Maire;

ATTENDU les soumissions fournies, soit :

- Mulgrave secteur I : French Excavation 222 856 + taxes pour la première année
- Mulgrave secteur II : Clayton Berndt Excavation 267 223 + taxes

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Abraham;

APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil approuve les soumissions de French Excavation et de Clayton Berndt Excavation pour l'année 2023-2024;

QUE la seconde année en option fera l'objet d'une décision ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-118 - APPROBATION DE LA SOUMISSION POUR LES PLANS DE RECHARGEMENT GRANULAIRE CURATIF – ACCÉLÉRATION DU RÉSEAU ROUTIER

ATTENDU les besoins de rechargement granulaire des chemins Cole, Derry, Inlet et Route 315;

ATTENDU la subvention du volet Accélération dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) à hauteur de 50 % des coûts;

ATTENDU la soumission de la firme Laurence pour effectuer les plans et rapports en lien avec la demande de subvention pour un cout de 5 000 \$ + taxes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gerald Teske;
APPUYÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

QUE le Conseil approuve la soumission de la firme Laurence;

QUE madame Nirisoa Rahérinaina, ingénieure, soit nommée au dossier par la firme Laurence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2023-09-119 - DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PAVL
VOLET SOUTIEN**

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025; Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) ministère des Transports et de la Mobilité durable – Direction des aides aux municipalités;

ATTENDU QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;
APPUYÉ par le conseiller John Abraham;

QUE le Conseil de Mulgrave-et-Derry autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Madame Marie-Agnès Lacoste, Directrice générale, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2023-09-120 - DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PAVL
VOLET ACCÉLÉRATION**

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025; Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) ministère des Transports et de la Mobilité durable – Direction des aides aux municipalités;

ATTENDU QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;
APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil de Mulgrave-et-Derry autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Madame Marie-Agnès Lacoste, Directrice générale, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-121 - AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LA VOIRIE – PPA-CE

ATTENDU l'octroi de la subvention Projets particuliers d'amélioration (PPA-CE) de 10 000 \$ par lettre en date du 22 juin 2023;

ATTENTION QUE, par résolution 2023-06-072 le Conseil affectait cette subvention au changement de deux ponceaux sur la route 315;

ATTENDU les soumissions de GML produits de bâtiment inc. (14 547,60 + taxes) et Home Hardware (13 512 + taxes);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gerald Teske;
APPUYÉ par le conseiller John Abraham;

QUE le Conseil approuve la soumission de Home Hardware;

QUE les dépassements de coûts par rapport à la subvention seront financés par le budget de fonctionnement 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-122 – APPROBATION DE LA SOUMISSION POUR L'ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU les soumissions réalisées auprès du cabinet de courtage ASQ et de la FQM;

ATTENDU que la soumission Desjardins proposée par ASQ est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE le Conseil approuve la soumission de Desjardins du courtier ASQ à compter du 1^{er} octobre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-123 – APPROBATION DE LA SOUMISSION POUR LE PROGRAMME DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2024-2027

ATTENDU l'appel d'offres réalisé pour le programme de vidange des fosses septiques pour les années 2024 à 2027;

ATTENDU l'ouverture des enveloppes le 5 septembre 2023 à 10H00;

ATTENDU que la municipalité a reçu une soumission de Sanivac;

ATTENDU que la soumission est conforme au devis;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Abraham;

APPUYÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

QUE le Conseil approuve la soumission de Sanivac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-124 – MANDAT POUR DÉPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION SUR LES TERRES DE LA COURONNE

ATTENDU qu'il y a lieu de disposer les bacs de recyclage en bordure des chemins publics;

ATTENDU que les résidents du chemin privé Marshall doivent relocaliser leurs bacs en bordure du chemin public du lac Faucon;

ATTENDU que le terrain visé pour l'emplacement des bacs appartient à la Couronne;

ATTENDU qu'il y a lieu que la municipalité adresse une demande d'autorisation au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) afin de pouvoir disposer les bacs sur la propriété du MRNF en bordure du chemin du lac Faucon;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gerald Teske;

APPUYÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

QUE ce Conseil mandate la direction générale afin d'adresser au MRNF une demande d'autorisation afin de pouvoir disposer sur une partie des terres de la Couronne le long du chemin du lac Faucon les bacs de recyclage des propriétés localisées sur le chemin privé Marshall.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORTS DES COMITÉS

- 25.1 Travaux publics
- 25.2 Sécurité publique
- 25.3 Environnement
- 25.4 Loisir, culture et communications

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens S. Achtell, D. Bergeron, J.M. Duchamp , M. Kane, S. Kane, M.F. Gareau, et L. Bastrash ont posé des questions sur le Rallye Défi, les panneaux de signalisation, les accotements du Chemin Derry, la subvention du PAVL, l'approbation des comptes, la correspondance, le déneigement, la collecte des matières résiduelles, le centre d'urgences, la génératrice de la bibliothèque et les soins ambulatoires.

VARIA

Il est proposé par Mme Lorraine Rochon que le sujet des armoiries de la municipalité soit abordé lors de la prochaine assemblée.

2023-09-125 - CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon;

APPUYÉ par le conseiller Gerald Teske;

QUE la séance soit levée à 21H25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Marcel Beaubien
Maire



Marie-Agnès Lacoste
Directrice générale et
Greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je, Marcel Beaubien, maire de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.